

# FEMMES & RÉALITÉS

Diffusé avec le N°961  
de Réalités - Mai 2004



**Dorra Zarrouk - Amel Smaoui**

**et l'expérience de "La Villa"**



## DIPLOMATES (BIS) : *Cinq ambassadeures, à Tunis*

Notre écho du mois dernier sur les cinq ambassadeures à Tunis à suscité un grand intérêt.

Faute de temps, cependant, nous n'avons pu publier qu'une seule photo des cinq : celle de SE Musma Abbas (Indonésie). Voici celles qui nous sont parvenues par la suite : celles de leurs Excellences Gabriella Matzuer (Autriche), Ourania Arvanati (Grèce) et Kyung Imkin (Corée).

Nous attendons encore celle de S.E. Kåjja Ilander (Finlande).



S.E. Gabriella Matzuer, ambassadeure d'Autriche.



S.E. Ourania Arvanati, ambassadeure de Grèce.



S.E. Kyung Imkin (Corée).

### DECO

## *Sophie Mahssoun Jalal à Sidi Bou Saïd*



L'expo à Sidi Bou Saïd des créations artisanales de la société de la Belgo-Saoudienne Sophie Jalal.

Belgo-saoudienne, traductrice interprète, Sophie Mahssoun Jalal a installé à Sidi Bou Saïd sa société de décoration (Rahy) qui exporte vers l'Europe et le Moyen-Orient de nombreuses créations artisanales fabriquées en Tunisie : céramiques, mosaïques (de toute beauté et fort originales), frises, mobilier incrusté de céramique etc.

Elle tient son art du négoce de son père, Jalal Mahssoun, l'économiste saoudien, bien connu ici pour avoir créé la STUSID. Un pionnier qui prônait et réalisait dès 1991 le rêve de certains Saoudiens avant-gardistes : reconverter l'argent du pétrole dans l'industrie et l'économie saoudiennes.

### HARCELEMENT SEXUEL

## *Projet de l'ATDF et de parlementaires*

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel au travail et dans l'enseignement, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates multiplie ses réunions avec les composantes de la Société civile, nous annonce Ahlem Belhaj, la nouvelle présidente.

Le vendredi 14 mai 2004, elle a organisé une réunion dans son local avec des parlementaires du Mouvement Ettajdid, du PUP, du MDS, de l'UDU et des représentants de l'UGTT, de la Section tunisienne d'Amnesty International et de la LTDH. Le débat a porté sur le projet de loi sur " *Le harcèlement sexuel et la sauvegarde des bonnes mœurs* " qui sera proposé prochainement au débat à l'Assemblée nationale.

Un échange fructueux entre les personnes présentes a permis de dégager l'importance d'une loi spécifique qui protège les femmes du harcèlement sexuel et des violences subies. Comme a été souligné également l'importance :

- de séparer totalement le harcèlement sexuel de la question de " la sauvegarde des bonnes mœurs " ;
- de respecter les libertés individuelles et de renforcer la mixité dans les espaces publics.